



LA DÉLÉGUÉE INTERMINISTÉRIELLE À L'AIDE AUX VICTIMES

N/REF : EP/CC/20200402

Paris, le - 3 AVR. 2020

Madame la Présidente,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier en date du 24 février dernier, transmis par le chef de cabinet du président de la République, dans lequel vous attirez l'attention du chef de l'Etat sur la situation des victimes de l'explosion provoquée le 12 janvier 2019 par une fuite de gaz rue de Trévis.

Vous déplorez le manque d'actions engagées par l'Etat et ses partenaires en faveur du suivi des victimes de ce terrible accident. Vous insistez notamment sur le souhait de votre association et de ses adhérents de voir signé un accord-cadre qui permettrait, à votre sens, « d'apporter un soutien aux victimes pour surmonter cette épreuve en les aidant à résoudre les nombreuses difficultés causées par cette tragédie ».

Comme vous le savez sans doute, la délégation interministérielle à l'aide aux victimes a été mobilisée depuis la survenance de cette catastrophe afin de coordonner l'action de l'ensemble des intervenants pour la prise en charge et le suivi de toutes les victimes, notamment au travers du comité local d'aide aux victimes de Paris.

Aussi, sensible à vos préoccupations, je vous propose de nous rencontrer dès lors que la crise sanitaire aura trouvé une issue favorable et que les mesures de confinement seront levées.

Madame Linda ZAOURAR
Présidente
Association « Victimes et Rescapés de l'Explosion de gaz rue de Trévis (VRET) »
6, rue du Colonel Moll
75017 PARIS

... / ...